



Conseil des associations du Parc : Répartition par collège et candidature du RIEM (Réseau Sciences Marines Participatives)

L'an deux mille dix-huit, le **lundi 4 juin à 20h30**, le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan, légalement convoqué le 28 mai 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « La Landière » à Theix-Noyal sous la présidence de M. David LAPPARTIENT. La Séance était publique.

Etaient présents à la présente délibération :

M. Bernard **AUDRAN** (Ambon)
M. Pierre **DE SAINT-RAPT** (Arradon)
M. Roland **TABART** (Arzon)
M. Jean-Claude **BOUQUET**(Auray)
M. Claude **BOURBON** (Crac'h)
M. Jean-Marie **LABESSE** (Damgan)
M. Luc **LE TRIONNAIRE** (Elven)
M. Jacques **DE CERTAINES** (Ile d'Arz)
M. Loïc **LE BERT** (Le Hézo)
M. Michel **JEANNOT** (Locmariaquer)
M. Gérard **GUILLERON** (Monterblanc)
M. Loïc **LE TRIONNAIRE** (Plescop)
M. Nicolas **LE GROS** (Pluneret)
M. Jean-Michel **YANNIC** (Sainte-Anne-d'Auray)
M. Frédéric **PINEL**
(Saint-Gildas-de-Rhuys - suppléant)
Mme Bénédicte **GICQUEL** (St-Nolff)
M. Alain **LAVACHERIE** (Saint-Philibert)
M. David **LAPPARTIENT** (Sarzeau)
M. Luc **FOUCAULT** (Séné)

M. Jean **LE CADRE** (Sulniac)
Mme Marjolaine **BENVENISTE** (Theix-Noyal)
M. Christian **SEBILLE** (Theix-Noyal – suppléant)
M. Gérard **THEPAUT** (Vannes - suppléant)
M. Bruno **LE BORGNE** (CC Arc Sud Bretagne)
M. Ronan **LE DELEZIR**
(Auray Quiberon Terre Atlantique)
M. Jean-Christophe **AUGER**
(Golfe du Morbihan – Vannes agglomération)
M. Christian **LE MOIGNE**
(Golfe du Morbihan – Vannes agglomération)
M. Patrice **LE PENHUIZIC**
(Questembert Communauté)
M. Gérard **GICQUEL** (Conseil Départemental – suppléant)
M. Maxime **PICARD** (Conseil Régional)
M. René **GOALLO** (Baden – Commune associée)
M. Jean **LUTROT** (Le Bono– Commune associée)
M. Patrick **CAMUS**
(Plougoumelen – Commune associée)

Absents excusés :

M. Thierry **GAUDIN** (Lauzach)
M. Patrick **MONTENON** (Le Tour du Parc)
M. Michel **MALGOGNE** (Meucon)
Mme Marie-Andrée **QUINIOU** (Ploeren)
M. Christian **LE MENACH** (Saint-Armel)
M. Thierry **EVENO** (Saint-Avé)
M. Jean-Yves **PLISSON** (Surzur)
M. François **GALLANT**
(Golfe du Morbihan – Vannes agglomération)

M. Xavier-Pierre **BOULANGER**
(Golfe du Morbihan – Vannes agglomération)
M. François **GOULARD** (Conseil Départemental)
Mme Marie-José **LE BRETON** (Conseil Départemental)
Mme Soizic **PERRAULT** (Conseil Départemental)
M. André **CROCQ** (Conseil Régional)
Mme Anne **GALLO** (Conseil Régional)
M. Patrick **LE DIFFON** (Conseil Régional)
Mme Nadine **MIGNOT** (Treffléan– Commune associée)

Procurations :

M. André **CROCQ** donne pouvoir à M. Maxime **PICARD**
Mme Anne **GALLO** donne pouvoir à M. Luc **FOUCAULT**

Etaient également présents :

Mme Gaëlle **CHAUBARON** (Gestionnaire administrative et financière), Mme Sophie **GIRAUD** (Responsable du pôle développement territorial) et M. Fabrice **JAULIN** (Chargé de mission Ecole du Parc - Communication).



Conseil des associations du Parc : Répartition par collège et candidature du RIEM (Réseau Sciences Marines Participatives)

Par délibération n°2016-20 en date du 12 mai 2016 le Comité syndical du Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan a instauré un Conseil des associations constitué de 40 membres maximum avec la représentativité suivante pour les quatre thématiques en lien avec les orientations de la charte :

- Culture et Patrimoine (12 associations maximum - 11 associations inscrites),
- Education au développement durable - sciences participatives (8 associations maximum - complet),
- Environnement (12 associations maximum - complet),
- Sports et loisirs de plein air - nautisme (8 associations maximum - 7 associations inscrites).

Par courrier en date du 26 mars 2018 en annexe de ce rapport, le RIEM (Réseau Sciences Marines Participatives) a fait acte de candidature pour intégrer ce conseil afin de partager ses acquis et de contribuer au développement des sciences marines participatives. Cette association compte une soixantaine des bénévoles actifs qui interviennent en mer ou sur le littoral sur des missions répondant à des besoins scientifiques dans le cadre de programmes sur la pollution des océans, le réchauffement climatique et le suivi du trait de côte. Depuis 2014, cette association consacre 80 % de son activité au suivi de l'érosion côtière sur le littoral morbihannais.

Elle relèverait du collège « Education au développement durable – Sciences participatives » du Conseil des associations du Parc qui est à ce jour complet.

Afin de pouvoir intégrer cette association, le Bureau syndical réuni le 27 avril 2018 a émis un avis favorable à la modification suivante de la représentativité des collèges au sein du conseil des associations du Parc :

- Culture et Patrimoine (11 associations maximum),
- Education au développement durable – sciences participatives (9 associations maximum),
- Environnement (12 associations maximum),
- Sports et loisirs de plein air - nautisme (8 associations maximum).

Il vous est proposé :

- de modifier la représentativité des collèges au sein du conseil des associations du Parc comme proposé ci-dessus ;
- d'intégrer le RIEM (Réseau Sciences Marines Participatives) au conseil des associations du Parc dans la thématique « Education au développement durable – Sciences participatives ».

Le résultat des votes est de :

- 69 voix pour ;
- 0 voix contre ;
- 0 abstentions.

Par conséquent, les conclusions sont adoptées à l'unanimité.

Le Président du Syndicat Mixte
d'Aménagement et de Gestion
du Parc Naturel Régional
du Golfe du Morbihan,

David LAPPARTIENT



Réseau Sciences Marines Participatives
Ste Suzanne
56500 BIGNAN
contact.riem@gmail.com
www.riem-asso.com

[SMAGPNRC](#)

Envoyé en préfecture le 05/06/2018

Reçu en préfecture le 05/06/2018

Affiché le

ID : 056-200049708-20180604-2018_15_RIEM-DE

26/03/2018

Parc naturel régional du Golfe du Morbihan
8 Boulevard des Iles
56006 Vannes

Objet : Candidature pour adhérer au Conseil des Associations

Monsieur le Président,

Créée en 2011, l'association RIEM est un réseau de sciences marines participatives.

Son but est de collecter des données exploitables par la communauté scientifique.

Toutes les missions proposées répondent à des besoins scientifiques dans le cadre de programmes sur la pollution des océans, le réchauffement climatique et le suivi du trait de côte.

Les bénévoles interviennent soit en mer soit sur le littoral.

En mer, 3 missions : Observation des animaux marins (MNHN), suivi du phytoplancton (Université de Plymouth) , relevés des macrodéchets flottants(Ifremer)

Sur le littoral : 2 missions : un suivi sur la côte atlantique de la cohabitation Algues Brunes et gastéropodes dans le cadre du programme Biolit et le suivi du trait de côte dans le cadre de l'Observatoire Citoyen du Littoral Morbihannais dont nous portons le projet avec le CD 56 et l'UBS de Vannes.

Le réseau compte en ce début 2018 une soixantaine de bénévoles actifs.

Depuis 2014, l'association consacre 80 % de son activité au suivi de l'érosion côtière sur le littoral morbihannais. Nous avons acquis de l'expérience tant dans la gestion des protocoles de suivi que dans l'animation des équipes bénévoles.

Nous serions désireux de partager ces acquis et de contribuer au développement des sciences marines participatives.

Nous sommes à votre disposition

Cordialement

Jacques Dussol
Président

PS : Notre réseau a proposé ses services pour participer au protocole de suivi pour évaluer l'impact d'une turbine sur la communauté piscicole du Moulin de Pen Castel.